



### UNIFFAC U-20

# Le coup d'envoi décalé au 21 septembre à Brazzaville

Le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), qui devait débiter le 11 septembre dans la capitale congolaise, a été repoussé au 21, précise une circulaire. La compétition qui mettra aux prises sept sélections des moins de vingt-ans est qualificative à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 de la catégorie.

Page 13

Rééditer l'exploit de 2022/Adiac



### IMPÔTS ET DROITS INDIRECTS

## Mise en place du comité du colloque international sur la fiscalité



Les officiels à l'ouverture de la réunion préparatoire Adiac

Prélude à la tenue, l'année prochaine, à Brazzaville de la 8<sup>e</sup> édition du colloque annuel sur la fiscalité, une réunion prépa-

ratoire a mis en place les comités chargés de préparer ces assises qui seront co-organisées par la direction générale des Impôts et des Domaines, le master 227 de l'université Paris-Dauphine et l'Association dauphinoise de l'administration fiscale. Ce colloque planchera sur les différentes problématiques auxquelles font face l'administration fiscale congolaise.

Page 3

### UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Des équipements informatiques pour améliorer la qualité des services



Réception symbolique du don par Gontran Ondzotto/Adiac

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Iboombo, a mis à la disposition de la présidence de l'université Marien-Ngouabi, hier à Brazzaville, du matériel informatique pour un meilleur fonctionnement de l'administration et une amélioration de la qualité de services. « Vous

avez répondu avec beaucoup de spontanéité à notre demande devant les difficultés qui sont les nôtres dans le cadre de notre travail. Ce matériel que nous recevons nous aidera à accroître le rendement de nos tâches. », a indiqué le président de l'université Marien Ngouabi, le Pr Gontran Ondzotto.

Page 5

### DISPARITION

## L'artiste peintre Annie Moundzota a tiré sa révérence

L'une des icônes de la peinture congolaise et ancienne élève de l'École de peinture de Poto-Poto,

Annie Moundzota, s'est éteinte le 8 septembre à Brazzaville à l'âge de 57 ans. A travers ses œuvres réalistes et cubistes, l'illustre disparue a peint le vécu de la femme africaine dans l'effort, la beauté, la maternité, entre autres, avec plusieurs distinctions à son palmarès.

Page 16



### Éditorial

## C'est possible !

Page 2

## ÉDITORIAL

## C'est possible !

La victoire du Congo, le 5 septembre, contre le Soudan du Sud, bien qu'étriquée, avait entretenu de l'espoir puisque les Diables rouges réussissaient enfin à briser une longue série de vingt-sept mois sans gagner le moindre match à domicile. Le Onze national avait bien lancé ses qualifications pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations qui se jouera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc, en prenant la tête du groupe K au terme de la première journée.

Ce fût un soulagement comme en témoigne l'interjection « Enfin! », entendue à la fin de la rencontre. Certains estimaient le moment venu d'enchaîner de bons résultats pendant que d'autres, plus sceptiques, se rappelant des parcours antérieurs, considéraient que l'équipe nationale commence toujours bien les éliminatoires pour finir de façon désastreuse.

L'éternel débat sur la vraie forme de l'équipe nationale est bien logique. Les Congolais tiennent absolument à ce que leur équipe nationale redevienne un partenaire crédible sur l'échiquier continental. Et ce d'autant plus que la défaite à Kampala, alors que les Diables rouges pouvaient faire mieux, n'a pas dissipé tous les doutes.

Les craintes refont surface car sur le plan comptable, les Diables rouges ont perdu deux places au classement provisoire et se retrouvent troisièmes à un point des leaders. Le Congo se présentera dans la double confrontation face à l'Afrique du Sud, en octobre, en outsider.

Cela tombe bien puisque la sélection congolaise affectionne ce genre d'étiquette. Malgré son manque de repère en attaque, elle peut surprendre et imiter le parcours de 2015. On s'en souvient, à l'époque, les Diables rouges n'étaient pas franchement attendus. La qualification est encore possible et une véritable prise de conscience collective s'impose.

Les Dépêches de Brazzaville

## ELECTION ET DROITS DE L'HOMME

## Les observateurs en formation

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Cephass Germain Ewangui, a ouvert le 11 septembre à Brazzaville une session de formation des médiateurs et observateurs internationaux sur l'observation électorale et les droits de l'homme.



Cephass Germain Ewangui ouvrant les travaux de la formation/Adiac

La formation des médiateurs et observateurs sur l'observation électorale et les droits humains, organisée par le Réseau international des ambassadeurs et artisans de la paix (Riamapaix), est la deuxième du genre en terre congolaise. « La mission d'observateurs est de rassurer, d'apaiser et de s'assurer de la qualité des élections, d'en témoigner la crédibilité ou non auprès des opinions nationale et internationale », a fait savoir le secrétaire permanent, Cephass Germain Ewangui, ouvrant les travaux

de cette formation. Le travail à faire avec force et détermination, a-t-il poursuivi, est celui de la promotion des valeurs liées à la démocratie au nombre desquelles l'organisation des élections concurrentielles, libres, transparentes et équitables sous la surveillance des observateurs formés.

Selon le président du Conseil supérieur des églises de réveil du Congo, Germain Loubota, à travers cette formation, il est question de doter les observateurs et les médiateurs de paix des compétences qui leur permettront de bien faire le travail

sur le terrain tant en Afrique qu'ailleurs. « Le Congo doit avoir des observateurs et médiateurs formés afin que le pays ne soit pas absent sur le terrain des activités liées à la vie des nations », a-t-il déclaré. « Le désir est de voir l'Afrique développée dans la paix. De voir chaque Africain contribué au développement de nos pays, du continent », a indiqué, pour sa part, le président de Riamapaix, Trésor Rabby Koffi, qui est, par ailleurs, un évêque aumônier.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),  
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,  
Myck Mienet Mehdi,

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## IMPÔTS

## Brazzaville va abriter un colloque international sur la fiscalité

La réunion préparatoire en vue de la mise en place des comités d'honneur de la 8<sup>e</sup> édition du colloque annuel sur la fiscalité s'est tenue, le 10 septembre à Brazzaville, en présence du ministre du Budget, Ludovic Ngatsé. Ce rendez-vous annuel permet des échanges autour des modèles en matière fiscale.

Prévue en 2025 dans la capitale congolaise, la 8<sup>e</sup> édition du colloque annuel sur la fiscalité sera co-organisée par la direction générale des impôts et des domaines, le master 227 de l'Université Paris-Dauphine et l'Association dauphinoise de l'administration fiscale. « *La mobilisation efficace des recettes fiscales dans les industries extractives face aux défis du développement durable en Afrique* » est le thème du colloque international placé sous le parrainage du directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua.

Le master 227 de l'Université Paris-Dauphine, institué il y a 40 ans, a contribué à la formation des cadres africains évoluant dans les administrations fiscales. D'après le président du master 227, prof Arnaud Raynouard, le colloque international offre une expertise



Les officiels à l'ouverture de la réunion préparatoire/Adiac

censée permettre aux participants d'opter au moment opportun. Sont attendus à cette rencontre les représentants du Centre de rencontres et d'études, les dirigeants des administrations fiscales, les enseignants-chercheurs, les économistes et les avocats. Plusieurs problématiques liées à la fiscalité seront débattues comme l'utilisation des asymé-

tries du droit fiscal de différents pays ou régimes fiscaux afin de réduire le montant de l'imposition. Il y a également la question du système conventionnel bilatéral considéré comme un facteur de rigidité de l'ordre fiscal international en raison de la lourdeur des procédures de révision qui nécessitent de nombreux traités. L'administrations fiscale

congolaise, à l'instar d'autres fiscaux, fait face de plus en plus à des planifications, à des stratégies fiscales agressives qui conduisent les grandes entreprises, surtout les multinationales, à payer le moins d'impôts possibles. L'état des lieux du droit fiscal montre que le Congo et les autres pays africains affichent des taux nominaux de pression

fiscale faibles, plus bas que ceux d'autres continents, tandis que les entreprises africaines ou congolaises continuent de plaindre de la pression fiscale qui est un agrégat macro-économique. Le gouvernement congolais a engagé le processus de modernisation des services publics, notamment l'administration fiscale, pour les rapprocher des citoyens. « *Concernant l'administration fiscale, la réforme vise à dématérialiser les processus par une digitalisation des procédures d'accès au service public fiscal, ce qui nécessite la mise en place d'un vaste programme de formation et de renforcement des capacités des cadres et agents de l'administration fiscale* », a déclaré le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé.

**Fiacre Kombo**

## FORÊTS

## L'intensité et la fréquence des incendies augmentent dans le monde

L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) met en garde contre le stress climatique croissant auquel sont confrontées les forêts, dans un contexte de demande exponentielle de leurs produits.

Intitulé «La situation des forêts du monde en 2024: innovations dans le secteur forestier pour un avenir plus durable», le document présente les grandes lignes de l'état des forêts du monde et explore le pouvoir de transformation des innovations fondées sur des données probantes dans le secteur forestier, qu'il s'agisse de nouvelles technologies, de politiques créatives et fructueuses, de changements institutionnels ou de nouveaux moyens d'obtenir des financements pour les propriétaires et les gestionnaires de forêts.

Le rapport sur la situation des forêts du monde 2024 (Sofa 2024) indique que des éléments probants suggèrent que le changement climatique rend les forêts plus vulnérables aux facteurs de stress tels que les incendies de forêts et les nuisibles, y compris dans des zones qui n'étaient pas touchées auparavant.

En 2023, les incendies ont libéré environ 6 687 mégatonnes de dioxyde de carbone dans

le monde. Les incendies de forêts boréales étaient auparavant responsables d'environ 10 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone. En 2021, ces incendies ont atteint un nouveau sommet, principalement en raison d'une sécheresse prolongée qui a entraîné une augmentation de la gravité des incendies et de la consommation de combustible, et ont représenté près d'un quart des émissions totales dues aux incendies de forêt.

Le changement climatique rend également les forêts plus vulnérables aux espèces envahissantes, les insectes, les ravageurs et les agents pathogènes menaçant la croissance et la survie des arbres. Le nématode du pin a déjà causé des dommages importants aux forêts de pins indigènes dans certains pays d'Asie, et des régions d'Amérique du Nord devraient subir des dommages dévastateurs dus aux insectes et aux maladies d'ici à 2027.

La production mondiale de bois reste quant à elle à un ni-

veau record. Après une brève baisse pendant la pandémie de covid-19, la production est revenue à environ 4 milliards de mètres cubes par an.

Près de 6 milliards de personnes utilisent des produits forestiers non ligneux et 70 % des pauvres de la planète dépendent des espèces sauvages pour leur alimentation, leurs médicaments, leur énergie, leurs revenus et d'autres usages. Les projections indiquent que la demande mondiale de bois rond pourrait augmenter de 49 % entre 2020 et 2050. Face à de tels défis, le rapport affirme que l'innovation dans le secteur forestier est un catalyseur crucial des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

**Des solutions innovantes**

Le rapport identifie cinq types d'innovation qui renforcent le potentiel des forêts à relever les défis mondiaux : technologique, social, politique, institutionnel et financier. Les exemples incluent le potentiel de l'intelligence artificielle pour

faciliter l'analyse automatisée d'un vaste volume de données optiques, radar et lidar, existantes et futures collectées quotidiennement par des drones, des satellites et des stations spatiales ; l'adoption du bois de masse et d'autres innovations à base de bois qui peuvent remplacer les produits à base de combustibles fossiles dans le secteur de la construction ; les politiques visant à impliquer les femmes, les jeunes et les peuples autochtones dans l'élaboration de solutions locales ; et les innovations dans le financement des secteurs public et privé pour augmenter la valeur des forêts sur pied.

L'innovation pouvant faire des gagnants et des perdants, le rapport préconise des approches inclusives et sensibles à la dimension de genre afin de garantir une répartition équitable des bénéfices entre les hommes, les femmes et les jeunes de tous les groupes socio-économiques et ethniques. La promotion de l'innova-

tion doit prendre en compte et intégrer les circonstances locales, les perspectives, les connaissances, les besoins et les droits de toutes les parties prenantes.

Le rapport énumère cinq actions habilitantes qui permettront d'accroître l'innovation dans le secteur forestier : sensibiliser, renforcer les compétences, les capacités et les connaissances en matière d'innovation, encourager les partenariats transformationnels, garantir un financement plus important et universellement accessible pour l'innovation, et fournir un environnement politique et réglementaire incitatif. Il présente également dix-huit études de cas du monde entier, qui donnent un aperçu du large éventail d'innovations technologiques, sociales, politiques, institutionnelles et financières dans le secteur forestier et de leurs combinaisons qui sont testées et mises en œuvre dans des conditions réelles.

**Lopelle Mboussa Gassia**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

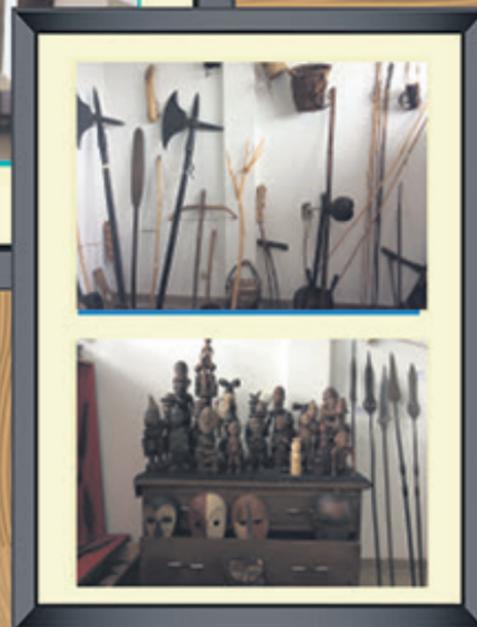
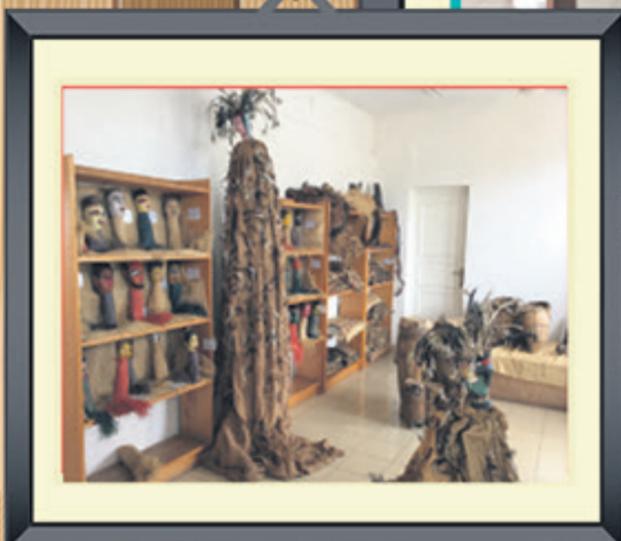
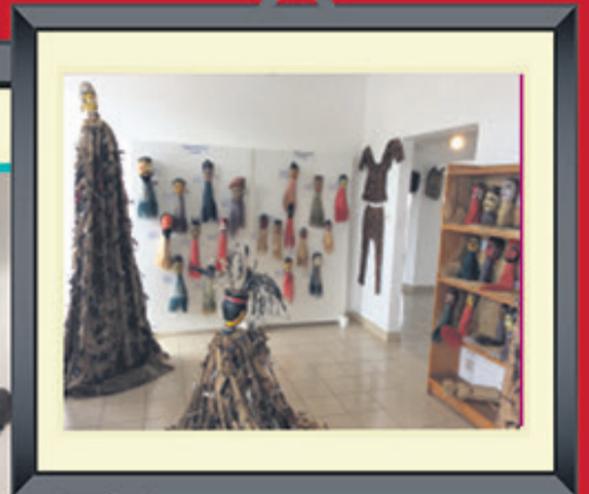
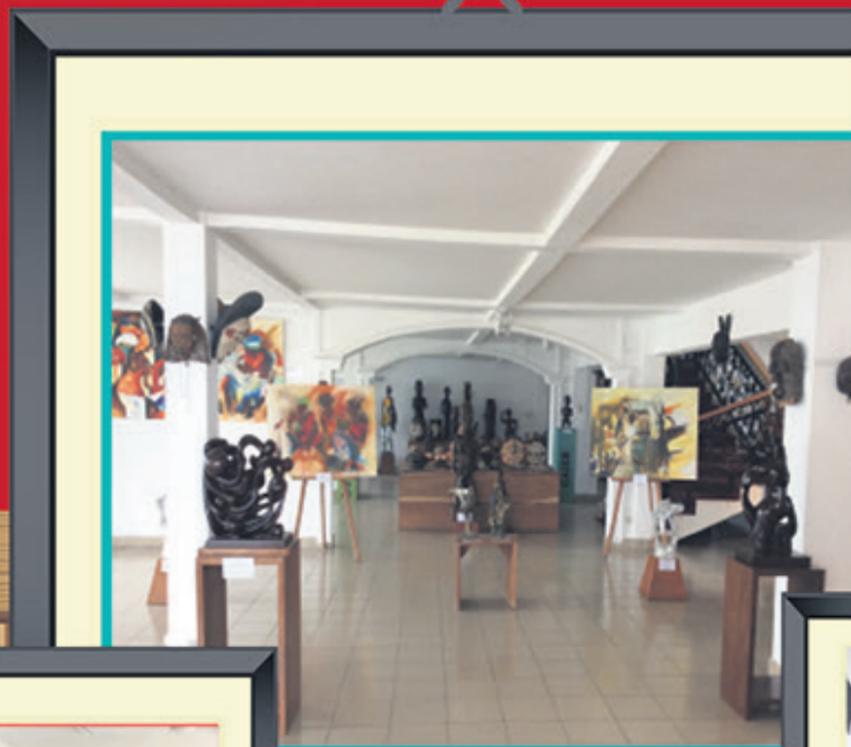
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'université Marien-Ngouabi dotée d'outils informatiques

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a remis le 11 septembre à Brazzaville un kit de matériels informatiques au cabinet de l'université Marien-Ngouabi. Ce don permettra d'appuyer le fonctionnement de son administration et d'accroître les performances des services.

Réceptionné par Gontran Ondzotto, président de ladite université, ce don est composé essentiellement d'ordinateurs de bureau, d'unités centrales, d'onduleurs et de bien d'autres accessoires. « Vous avez répondu avec beaucoup de spontanéité à notre demande devant les difficultés que nous avons dans le cadre de notre travail au niveau de la présidence, notamment de notre cabinet. C'est une très bonne chose car nous venons de commencer l'année académique avec toutes ces difficultés auxquelles nous faisons face et je pense bien que, par ce matériel que nous recevons, nous allons renforcer les capacités de notre travail afin d'accroître le rendement de nos tâches », a déclaré Gontran Ondzotto.



Réception symbolique du don par Gontran Ondzotto/Adiac

Pour lui, ce don vient à point nommé car il va contribuer au bon fonctionnement de cette université au sein de son cabinet central.

Pour le ministre chargé du Numérique, Léon Juste Ibombo, ce don s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'accélération de la transformation numérique (Patn). « ... Dans le cadre du renforcement des capacités et des structures identifiées dans le cadre du projet, le ministère dont nous avons la charge a accédé à une demande, celle de pouvoir renforcer les capacités du cabinet du président de l'université Marien-Ngouabi en équipement informatique. Nous allons essayer d'accompagner le cabinet du président de l'université afin de lui permettre de pouvoir attaquer cette an-

née universitaire qui va commencer dans les meilleures conditions. Ce geste modeste, c'est pour vous dire que nous sommes ensemble », a affirmé le ministre Léon Juste Ibombo. Et d'ajouter : « Il y a quelques mois, nous avons lancé la connectivité des deux grandes universités de notre pays, à savoir les universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-Nguesso, le travail est en cours. Et normalement, la livraison des travaux est prévue d'ici la fin de cette année ».

Léon Juste Ibombo a saisi l'occasion pour annoncer le lancement incessamment de mille deux cents formations de jeunes dans le cadre du Patn. A ce propos, un financement d'un million d'euros américains a été débloqué par les partenaires de la Banque mondiale pour former mille deux cents jeunes en compétences numériques.

Gloria Imelda Lossele

PROGRAMME GMES & AFRICA 2<sup>e</sup> PHASE

## Les données d'observation de la terre en voie d'être utilisées

Un atelier régional du projet Gestion de l'eau et des ressources naturelles en Afrique centrale (Gernac) pour le partage d'informations sur son état d'avancement, le dialogue avec les bénéficiaires et l'appropriation de la méthodologie du développement des géo-services s'est ouvert, le 11 septembre, à Brazzaville sous l'égide du directeur de la Réglementation et du Contrôle à la direction générale de l'Hydraulique, Pascal Boukete.

Organisé par la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), l'atelier de trois jours a pour objectif global l'appropriation par les partenaires des résultats du développement des géo-services ainsi que la compréhension de leur fonctionnement et diffusion. Spécifiquement, il sera question des échanges et du partage d'informations entre les partenaires du Consortia sur les avancées de la mise en œuvre des activités du projet, du dialogue avec les bénéficiaires en rapport avec leurs attentes, de la préservation des résultats du développement des géo-services et de la plateforme Gernac. Le renforcement des capacités des experts africains (formation continentale) sur la gestion des inondations sera également un des objectifs spécifiques visés par cet atelier. Pour rappel, le programme GMES & Africa 2 s'inscrit dans le cadre de la stratégie conjointe entre la Commission de l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) ainsi que les stratégies et politiques spatiales en Afrique, alignées sur l'aspiration 7 de l'agenda 2063 de l'UA. C'est

une approche pragmatique pour doter le continent africain d'un système d'information puissant s'appuyant sur les données d'observations de la terre.

Selon la secrétaire générale de la Cicos, Dr Marie Thérèse Itongo, à la suite des précédents programmes Puma, AMESD, Mesa et plus récemment GMS & Africa phase 1, ce programme vise à accompagner les pays africains dans la planification de leurs politiques environnementales pour une meilleure prise de décision, dans le contexte des changements climatiques et de la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit avant tout et en priorité de consolider les acquis de ces programmes antérieurs. « Lancé en début 2022, la deuxième phase du programme GMES & Africa sera clôturée au cours du premier semestre de 2025 », a-t-elle informé.

Le directeur de la Réglementation et du Contrôle à la direction générale de l'Hydraulique, représentant le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, président en exercice du Comité des ministres de la Cicos, a fait savoir que cet engagement qui se traduit, une fois de plus, à tra-



Des experts entourés du représentant du ministre et de la secrétaire générale de la Cicos/Adiac

vers la mise en œuvre de cet important programme continental, nommé GMES & Africa, dont le projet Gernac qui en découle, a été lancé en terre camerounaise il y a plus de deux ans. Le Congo est l'un des bénéficiaires.

Il a, entre autres, indiqué que ce vaste programme, qui promeut l'utilisation des données d'observation de la terre issues des technologies satellitaires, vise la dissémination des informations qui aident les pays africains dans l'élaboration de leurs politiques environnementales

et la planification de leur développement, la préparation aux catastrophes liées aux effets des changements climatiques (...). Ainsi donc, c'est dans ce cadre que s'organise cet atelier pour la sous-région Afrique centrale. La secrétaire générale de la Cicos, Marie-Thérèse Itongo, a déclaré : « La portée et la pertinence de la réalisation des activités de ce projet n'est plus à démontrer. Les différents services et produits en cours de développement, dans le cadre de ce projet, aideront

notamment les secteurs de la navigation fluviale, de la gestion des écosystèmes forestiers et des aires protégées, de l'agriculture, de la production de l'hydroélectricité, de l'eau potable et de la planification du développement. Dans le même contexte, la gestion des ressources marines et côtières de la sous-région a été prise en compte dans le cadre de la fertilisation mutuelle avec Consortia chargée de cette thématique ».

Guillaume Ondze



MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
 PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)  
 IS A Prêt N° : BIRD 9398-CG  
 NIFESTATION D'INTERÊTS  
 AAOI N°05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024

### Avis d'Appel d'Offres – Sans préqualification

#### POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES SALLES MULTIMEDIAS ET DE LEUR CONNECTIVITE INTERNET DANS LES ZONES RURALES.

Maître d'Ouvrage : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique  
 Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)  
 Intitulé du Marché : Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales.  
 Pays : République du Congo  
 Prêt N° : BIRD 9398-CG  
 N° Appel d'Offres : 05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024  
 Emis le : 10 septembre 2024

**Mesdames, Messieurs,**

**1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales pour un délai d'exécution de 12 mois :** « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

**2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales.**

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du bâtiment, dans la mise en place de réseaux télécoms, informatiques et électrique interne aux bâtiments et dans la fourniture d'accès à internet.

En cas de groupement, fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

L'appel d'offres porte sur la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales en **un lot unique de 41 salles multimédias.**

**Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.**

La liste complète des localités, indiquant leur région, leur département, est fournie à la section VII (spécifications) du présent dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires soumettront une offre technique et une offre financière.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement **Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023** de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération**

**de la Transformation Numérique (PATN)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21, E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.**

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : **N° 10120003026-71** domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (**BCH**). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par **poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.**

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 22 octobre 2024 à 14 heures**. La passation électronique de marché **ne sera pas autorisée**. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à **14 heures 30 minutes et le 22 octobre 2024**. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
 Nom de l'Agence d'exécution : **PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**  
 Nom du bureau : **PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**

Adresse du bureau : **254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade de la République du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo**  
**Téléphone : (+242) 05 079 21 21**  
 E-mail : marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 10 septembre 2024.

**Le Coordonnateur**

## TRIBUNAL DE SIBITI

## La justice se prononcera sur un cas de criminalité faunique

Le présumé délinquant de la faune a été présenté, le 4 septembre, à Sibiti au procureur de la République, près le tribunal de grande instance du département de la Lékoumou, pour détention et circulation des dents d'éléphant.

Le supposé délinquant a été placé à la maison d'arrêt en attendant l'ouverture prochaine de son procès. Agé de plus de trente ans, de nationalité congolaise, il a été interrogé sur la provenance des produits qu'il détenait. Il a même conduit les gendarmes et les agents des Eaux et Forêts sur le lieu où l'éléphant avait été abattu, plus précisément dans une forêt du village Satou, à plus de cent kilomètres de Sibiti. Sur place, une carcasse d'éléphant a été découverte.

Une source affirme que ce présumé délinquant est poursuivi pour présomption d'abattage, détention et circulation des trophées d'éléphant, espèce animale intégralement protégée par la loi congolaise. Dans cette affaire, le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage, en collaboration avec les autorités compétentes, apporte son appui technique. L'individu mis en cause encourt des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme avec de fortes amendes dont le plafond est de cinq millions, conformément à la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la



Le présumé délinquant de la faune Adiac

faune et les aires protégées. Signataires des conventions internationales sur la protection de la faune, les autorités congolaises et les acteurs de la conservation ne cessent de marteler que l'abattage et le trafic de produits de faune sauvage conduisent à l'extinction des espèces fauniques. Ainsi, le pays très engagé à protéger ses espèces animales, surtout en voie de disparition, reste très vigilant. Comme toujours, il sanctionne vigoureusement tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. Les actes commis par les présumés délinquants de faune sauvage ne demeurent pas impunis. D'ailleurs, la loi n°37-2008 sur la faune et les aires protégées, en son article 27, dispose que « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et Forêts pour les besoins de la recherche scientifique ».

Fortuné Ibara



REPUBLIQUE DU CONGO  
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES**  
(Invitation à soumissionner)

**Date :** 09 Septembre 2024

**AON N° :** 001/BE/CDM/CGMP- 2024

1. L'hôpital Départemental de Patra est une nouvelle infrastructure sanitaire construite dans le quartier Patra dans le 6<sup>e</sup> Arrondissement de la ville de Pointe-Noire par le Gouvernement de la République du Congo dans le cadre de la politique nationale de santé publique.

Ce grand centre hospitalier moderne, qui a été mis en service depuis plus de deux ans ne dispose pas de Morgue répondant aux normes.

2. La Municipalité de Pointe-Noire, dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP) se propose de faire construire une morgue moderne dans l'enceinte de ce centre hospitalier.

Ce contrat de Partenariat Public Privé de type BOT donnera lieu à un contrat de concession pour le financement, la construction, la gestion, la maintenance et le transfert après la période de retour complet de financement du partenaire.

3. Le présent Appel d'Offre consiste en la réalisation « DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE A L'HOPITAL DE PATRA DANS L'ARRONDISSEMENT 6 NGOYO A POINTE-NOIRE ».

L'appel d'offres est en lot unique.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, dans les bureaux de la Cellule de Gestion des Marchés Publics – Municipalité de Pointe-Noire, 03, rue Komo, derrière la Direction Générale de la Marine Marchande Centre-ville, BP 672 Téléphone : (+242) 06 6945094 / 06 6629419 Pointe-Noire- République du Congo selon les conditions suivantes :

- La présentation du NIU et du RCMM ;
- Le paiement du dossier d'appel d'offres sera effectué à la recette municipale ;
- Le paiement d'un droit non remboursable de : **Sept ent cinquante mille (750.000) F CFA**, sur présentation d'une déclaration de recette délivrée par la recette municipale ;
- Signature d'un contrat de confidentialité.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.

5. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les dossiers d'appel d'offre auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics – Municipalité de Pointe-Noire aux jours et heures suivants du lundi au vendredi de 9H00 à 14H00.

6. Les dossiers seront déposés sous pli fermé en cinq (5) exemplaires (un original et quatre copies) et en version électronique (clé USB) au plus tard **11 Octobre 2024 à 12H00** à la Cellule de Gestion des Marchés Publics – Municipalité de Pointe-Noire, 03, rue Komo, derrière la Direction Générale de la Marine Marchande Centre-ville.

Ils seront adressés à l'attention de :

**Madame La Présidente du Conseil Départemental et Municipal, Maire de la ville  
Pointe-Noire**

**Avis Particulier de Passation des Marchés**

**Numéro du DAO (à préciser)**

**Cellule de Gestion des Marchés Publics – Municipalité de Pointe-Noire - Rue Komo,  
derrière la Direction Générale de la Marine Marchande Centre-ville  
Pointe-Noire**

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents le **14 Octobre 2024** dans la Cellule de Gestion des Marchés Publics – Municipalité de Pointe-Noire, 03, rue Komo, derrière la Direction Générale de la Marine Marchande Centre-ville ;

8. Au moment de dépouillement des dossiers, l'absence d'une des pièces requises pourra être une cause suffisante de rejet. Seuls les dossiers complets respectant les formes et les compositions citées plus haut seront examinés ;

9. Les dossiers fournis restent la propriété de la Municipalité de Pointe-Noire ;

10. La visite de site est obligatoire. L'attestation de visite sera jointe au dossier.

Fait à Pointe-Noire, le 09 Septembre 2024

La Présidente du Conseil Départemental et Municipal,  
Maire de Pointe-Noire



**Evelyne TCHICHELE Née MOE POUATY .-**

## RUSSIE-UA

# Sergueï Lavrov et Moussa Faki Mahamat échangent sur l'élargissement des liens économiques

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, ont discuté, le 10 septembre à Moscou, du renforcement des liens économiques.

Sergueï Lavrov et Moussa Faki Mahamat ont évoqué plusieurs questions relatives à la coopération multiforme entre la Russie et l'UA, y compris le renforcement de la coordination pour assurer la paix, la sécurité, la stabilité, la formation pour un développement durable.

Les deux parties ont également exprimé leur intérêt mutuel pour l'élargissement des liens économiques, y compris entre l'UA et l'Union économique eurasiatique.

« La partie russe a confirmé sa volonté inébranlable de consolider ses efforts avec l'Union africaine sur les plateformes internationales pour discuter des problèmes d'actualité du continent, guidée par le principe de solutions africaines aux problèmes africains », a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères.

Par ailleurs, Moscou a réaffirmé son engagement à respecter le principe « Problèmes africains-Solutions africaines », dans le cadre de l'examen des problèmes actuels du continent africain sur les plateformes internationales.

Une attention particulière a aussi été accordée aux tâches de mise en œuvre des décisions du deuxième sommet Russie-Afrique qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg, en juillet 2023, ainsi qu'aux préparatifs de la conférence ministérielle du Forum de partenariat Russie-Afrique qui se tiendra à Sotchi, en novembre prochain.

Yvette Reine Nzaba



## COOPÉRATION

## La Hongrie et le Tchad concluent un partenariat stratégique

La Hongrie et le Tchad ont signé une « Déclaration commune de partenariat stratégique » couvrant plusieurs domaines en vue de lutter, entre autres, contre la migration illégale.

Le document a été signé par le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, Peter Szijjarto, et son homologue tchadien, Abdéraman Koulamallah, à l'occasion d'une visite officielle du président Mahamat Deby Itno à Budapest. « La République du Tchad est un pays clé dans la lutte contre la migration illégale. La migration de l'Afrique vers l'Europe ne peut être stoppée sans les pays de la région du Sahel. C'est pourquoi la Hongrie construit un partenariat de coopération avec le Tchad », a déclaré le Premier ministre hongrois, Viktor Orban.

Pendant que les Occidentaux battent en retraite au Sahel, où la Russie renforce son emprise, Viktor Orban compte prochainement envoyer deux cents soldats au Tchad, une mission inédite pour le pays d'Europe centrale. Selon lui, « le Tchad est un pays-clé dans la lutte contre l'immigration », ainsi que contre le terrorisme.

En 2023, la Hongrie, membre de l'Otan, a intensifié ses relations

avec le Tchad, ouvrant un centre d'aide humanitaire et une représentation diplomatique, signant des accords dans l'agriculture ou l'éducation et prévoyant de déployer des troupes pour former les forces locales contre les djihadistes. A l'occasion de la visite du président tchadien, quatre accords de coopérations ont été signés entre les deux pays, dont deux dans le domaine de la défense. « Dans le domaine de la défense, deux accords sont signés. Il s'agit d'un accord de coopération en matière de défense et un autre accord sur le statut des soldats hongrois stationnés au Tchad ».

Viktor Orban et Mahamat Deby ont eu un entretien en tête à tête. « Avec ce tête à tête entre les deux hommes d'Etat, l'axe N'Djamena-Budapest est désormais dégagé et une ère nouvelle s'ouvre grâce à la volonté affichée des deux dirigeants à donner un coup de pouce aux relations entre les deux pays », peut-on lire dans un communiqué. Le président tchadien, Mahamat

Idriss Deby Itno, est arrivé le 8 septembre en Hongrie pour une visite officielle de 72 heures.

Le Premier ministre hongrois lorgnerait le Sahel, où il veut jouer « un rôle militaire plus actif » pour gagner en expérience, explique le directeur de l'Institut de recherche sur la migration basé à Budapest, Viktor Marsai. Depuis la fin de la mission de l'Otan en Afghanistan en 2021, « l'armée hongroise ne dispose plus de théâtre d'opérations où fourbir ses armes dans un environnement raisonnablement risqué », précise-t-il. La Hongrie est un nouvel arrivant au moment où la France prévoit de réduire drastiquement sa présence en Afrique de l'Ouest et centrale après de cuisantes déconvenues. L'ancienne puissance coloniale a été chassée du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Les Américains ont également quitté le Niger. La Russie a pris pied dans cette région du Sahel. Le Tchad est le dernier pays du Sahel à héberger ses soldats.

Noël Ndong

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

## Le Nigeria abrite une conférence panafricaine sur l'intelligence artificielle

Des leaders de la technologie, des universitaires, des décideurs politiques et des entrepreneurs de toute l'Afrique ainsi que des experts d'autres continents se sont retrouvés, le 10 septembre à Lagos, au Nigeria, pour cerner les opportunités et les défis qu'impose le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) sur le continent.

L'exploitation de la technologie, selon les autorités nigérianes, nécessite deux approches. « Pour que nous puissions véritablement exploiter l'intelligence artificielle dans notre intérêt collectif, nous devons adopter une approche délibérée et collaborative. Nous devons veiller à ce que le parcours de la transformation numérique soit inclusif, équitable et axé sur l'humain », a déclaré Bosun Tijani, ministre nigérian des Communications, de l'Innovation et de l'Economie numérique.

La conférence panafricaine sur l'IA a bénéficié de la participation des Etats-Unis d'Amérique qui ont présenté les défis liés à cette nouvelle technologie. « Il y a deux défis réels, je pense, qui sont les plus importants lorsque nous pensons à l'avenir de l'IA. Le premier consiste à créer le type de cadre de gouvernance sûr et sécurisé qui va permettre, et non entraver, l'innovation, qui peut créer la confiance des citoyens partout dans le monde, pour vraiment utiliser l'IA intégrée dans leur vie. L'autre défi est de créer un environnement commercial favorable qui puisse encourager le secteur privé à se développer et à investir au Nigeria pour permettre le développement de l'IA qui est dans notre intérêt mutuel », a affirmé l'envoyé spécial par intérim des Etats-Unis pour les technologies critiques et émergentes, Seth Center.

Le Nigeria a annoncé la création d'un fonds pour l'IA destiné aux start ups nigérianes les plus en vue dans ce domaine. Il est doté d'une enveloppe de plus de 60 000 dollars.

Y.R.Nz.

## INFRASTRUCTURES URBAINES

# Félix Tshisekedi réitère son engagement à apporter des réponses structurelles

Une ambiance bon enfant a régné le 10 septembre, au Centre financier de Kinshasa, à l'ouverture solennelle des travaux de la 8e édition du Salon de développement des villes, des corridors de développement et des zones économiques spéciales dénommée « Expo béton ». Cette activité qui se veut un haut lieu de réflexion collective sur les enjeux liés au développement des mégapoles africaines a été lancée par le le chef de l'État, Félix Tshisekedi.

« Révolution urbaine, des solutions durables du corridor-Ouest pour Kinshasa et Kongo central », tel est le thème de ce forum qui se tient cette année entre Kinshasa et Matadi. Le président Félix Tshisekedi a assuré la soixantaine d'entrepreneurs et décideurs présents de l'engagement du gouvernement à apporter des réponses structurelles. « Conscient de l'urgence de la situation, j'ai été attentif aux recommandations de toutes les éditions précédentes. C'est ainsi que j'ai créé un ministère délégué à la Politique de la ville et favorisé le partenariat public-privé », a-t-il indiqué. Le président de la République est revenu sur la réalisation de son ambitieux programme de développement à la base de 145 territoires, considéré comme une des solutions de l'amélioration de la qualité de la vie dans les milieux urbains. « Le désenclavement de nos territoires est une priorité absolue pour moi, car elle touche directement à l'égalité des chances pour tous nos concitoyens, quels que soient leurs lieux de



Le président Félix Tshisekedi à «l'Expo béton RDC»

**«Le désenclavement de nos territoires est une priorité absolue pour moi, car elle touche directement à l'égalité des chances pour tous nos concitoyens, quels que soient leurs lieux de résidence»**

résidence», a affirmé Félix Tshisekedi.

À la suite du chef de l'État, d'autres orateurs ont sollicité l'accompagnement des pouvoirs publics dans les investissements privés en milieu urbain. Le promoteur de l'événement, Jean Bamanisa, a sollicité que soient interdites des occupations par lotissement parcellaire le long de la rocade de Kinshasa en construction et que des réserves foncières en bloc des lotissements de 200 hectares et plus soient constituées. Il a également interpellé le public au sujet de la déliquescence sur la voirie urbaine.

Quant au ministre délégué à la Politique de la ville, Tenge Litho, il s'est, pour sa part, réjoui de la matérialisation de la vision du Chef de l'État en matière d'infrastructures urbaines. Lancée en 2016 dans le but de classer la République démocratique du Congo parmi les pays émergents en 2030 et de la situer au club des pays développés en 2050, «Expo béton» est le plus grand salon des secteurs vitaux dans le pays.

Sylvain Andema

## NAVIGABILITÉ SUR FLEUVE CONGO

## La RDC et l'entreprise Chec signent un protocole d'accord

Le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro, a signé récemment à Pékin, en Chine, un protocole d'accord avec l'entreprise Chine harbour enginnering company (Chec) pour le projet de navigabilité sur le majestueux fleuve Congo.

Faisant preuve de sa capacité technique et financière, l'entreprise Chec sur qui le dévolu est jeté va se lancer dans des études approfondies dès octobre prochain, a fait savoir le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics.

« Il a plu à son excellence,

Félix Tshisekedi, président de la République, d'inscrire dans le cadre de la modernisation des infrastructures, le projet de navigabilité du fleuve Congo. C'est cette vision que nous venons matérialiser en signant ce protocole d'accord entre la



Le ministre des Infrastructures signant le protocole d'accord avec le représentant de l'entreprise chinoise

République démocratique du Congo et l'entreprise Chec [...]. Au travers ce protocole d'accord, nous attendons des études dé-

taillées qui vont commencer le mois qui suit, au terme desquelles, nous allons décider du sort de ce projet », a indiqué Alexis

Gisaro..

Le gouvernement congolais est totalement engagé afin que ce projet se matérialise.

Blandine Lusimana

## PARLEMENT

## Les grands dossiers de la session de septembre

La session parlementaire, essentiellement consacrée à l'adoption du projet de loi des finances exercice 2025, démarre le 16 septembre. Elle sera également marquée par le débat sur le rapport de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Du côté du gouvernement, la Première ministre, Judith Suminwa, a assuré que tout est mis en marche pour que le projet de loi des finances exercice 2025 soit déposé au bureau de l'Assemblée nationale dans le délai. La question a été débattue lors d'une rencontre, le 10 septembre, entre la Première ministre et le président de l'Assemblée nationale. Il était question pour les deux personnalités d'harmoniser les vues, la veille de la rentrée parlementaire.

Autre matière abordée, le projet de reddition des comptes également attendu à l'Assemblée nationale en début de session. Il est en instance de validation au conseil des ministres. Le rapport de la Céni sur les élections de décembre 2023 fait partie des matières importantes de cette session. Il sera présenté dans un climat de tension où plusieurs voix ont dénoncé des détournements de fonds alloués à l'apurement des arriérés de salaires des agents de la centrale électorale. La non-tenue des législatives à Yakoma et Masimanimba ainsi que des élections des bourgmestres sur l'ensemble du pays devraient notamment être évoquées lors du débat. Par ailleurs, les députés nationaux attendent d'être mieux édifiés sur la guerre dans l'Est du pays et la tentative d'évasion à la prison centrale de Makala.

Jules Tambwe Itagali

## KONGO CENTRAL

## La construction du port en eaux profondes de Banana relancée

Des précisions sur la relance des travaux de construction du port en eaux profondes de Bana, dans le Kongo central, ont été données à l'issue d'une réunion tenue le 10 septembre à Kinshasa par le vice-Premier ministre, ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Jean-Pierre Bemba.

La réunion de près de deux heures avait connu la participation du ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Busa, et les représentants d'autres ministères concernés. Il s'agit notamment des Infrastructures, de la Défense, de l'Économie et le représentant de Copirep ainsi que tous les intervenants dans ce projet. Il ressort de cette séance de travail que le chemin est balisé pour la reprise des travaux dès le mois d'octobre.

Ce projet du premier port en eaux profondes de la République démocratique du Congo (RDC), attribué à DP World depuis 2018, a connu plusieurs étapes et se précise maintenant avec la phase des travaux. Leur réalisation à Banana, près de Moanda, dans la province du Kongo central, est essentielle pour renforcer l'accès du pays aux marchés internationaux et aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Le projet, résultat d'une convention de collaboration signée avec le Groupe émirati DP World en 2018, revêt



La première pierre de la construction du port en eaux profondes posée par le chef de l'État DR

une importance stratégique pour le pays, en termes d'accès direct aux marchés internationaux et sur le renforcement de sa souveraineté commerciale. Il permettra à la RDC de disposer de son propre port en eaux profondes, à l'instar de ses voisins, et lui conférera la souveraineté sur ses échanges commerciaux.

Le développement de ce complexe portuaire s'effectuera en quatre phases et nécessitera un investissement total de 1,2 milliard de dollars américains. La

première phase du chantier qui coûtera 350 millions de dollars consiste à construire un quai de 600 m et de 25 hectares d'espace de stockage pour une capacité annuelle de 322 000 conteneurs. Ce premier volet devrait être achevé, selon les premières estimations, en 2025. Une révision opérée sur la convention initiale en 2021 a permis d'incorporer des modifications substantielles reflétant l'évolution des besoins et des accords entre les parties.

Lucien Dianzenza

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## ITURI-BUNIA

# Une tentative d'évasion des prisonniers étouffée dans l'œuf

La situation est revenue au calme à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, théâtre le 8 septembre d'une scène de panique à la prison centrale. Des détenus qui réclamaient leur ration alimentaire, d'après des sources locales, ont manifesté durant des heures en s'attaquant aux geôliers.

Scandant des chansons de révolte tout en lançant des projectiles sur des agents de sécurité, les prisonniers ont tenté de sortir de l'enclos. C'était sans compter avec les éléments de la garde pénitentiaire qui ont tiré des coups de sommation pour les disperser. Cette situation, comme il fallait s'y attendre, a créé la panique dans la zone. Beaucoup ont vite fait le rapprochement avec la dernière évasion des prisonniers à l'ex prison de Makala, à Kinshasa.

Des esprits critiques allèguent cependant sur une possible manipulation des ennemis de la nation déterminés à la rendre



**«Les prisonniers sont dans de bonnes conditions. Nous mettons en garde ceux qui cherchent à déstabiliser la province. Ils tomberont dans le filet des forces de l'ordre et seront neutralisés»**

ingouvernable. Des indiscretions laissent entendre qu'outre la prison de Makala, d'autres sites pénitentiaires à travers le pays ont été ciblés, toujours avec le même modus operandi, à savoir pousser à la révolte générale via des scènes d'évasion des prisonniers. «*Les prisonniers sont dans de bonnes conditions. Nous mettons en garde ceux qui cherchent à déstabiliser la province. Ils tomberont dans le filet des forces de l'ordre et seront neutralisés*», a averti le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole des opérations militaires dans la province.

Sylvain Andema

## KONGO CENTRAL

## Six chasseurs congolais en captivité en Angola

Les six chasseurs congolais ont été arrêtés par des militaires angolais dernièrement dans le territoire de Mbanza-Ngungu, précisément au village Giongo, dans le secteur de Gombe-Sud, frontalier avec l'Angola, rapportent des sources locales.

Jusqu'à ce jour, les six chasseurs sont toujours en captivité au grand dam des autorités provinciales du Kongo central qui ont tout fait pour obtenir leur libération. Entre-temps, des voix discordantes se font entendre quant à leur localisation. La société civile locale soutient que ces chasseurs congolais ont été transférés à Luanda, en Angola, après avoir passé plus d'une semaine à Mbanza-Ngungu. D'autres allèguent qu'ils sont toujours en détention dans le village où ils ont été arrêtés sur le territoire de Mbanza-Ngungu.

Ces chasseurs sont accusés par l'armée angolaise d'être des miliciens et de comploter contre le régime angolais. Les arrestations des chasseurs et pêcheurs congolais par des militaires angolais sont récurrentes, constate-t-on.



Tant dans les îlots du fleuve Congo à Kimuabi, dans le territoire de Muanda, que dans des forêts frontalières avec l'Angola, des Congolais sont constamment arrêtés, s'est plaint l'élu de Mbanza-Ngungu, Pierre Nsumbu. Pour ce député provincial, les autorités nationales devront user de toutes les voies diplomatiques pour résoudre ce problème. Il a, par conséquent, exhorté les

dirigeants à tout faire pour rapatrier dans les meilleurs délais les compatriotes en captivité en Angola. Pour rappel, le mois dernier, cinquante-trois chasseurs étaient capturés, quarante-sept autres ont été relâchés sur implication du gouvernement provincial et six ont été escortés sur le sol angolais avec trente armes à feu.

S.A.

## DROITS DE L'HOMME

## Le Soudan du Sud va mettre en place la justice transitionnelle

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a annoncé, le 10 septembre, qu'il signera bientôt deux projets de loi qui visent à mettre en place les organes de la justice transitionnelle.

Votés la semaine dernière par le Parlement, les projets de loi prévoient la création d'une Commission pour la vérité et la réconciliation et une Autorité des indemnités et réparations. Toutes deux doivent étudier les crimes et abus des droits de l'homme qui ont été perpétrés durant la guerre civile de 2013 à 2018.

Dès 2018, les accords qui ont mis un terme à la guerre civile prévoyaient la création de trois organes de justice transitionnelle. La Commission pour la vérité et réconciliation et l'Autorité des indemnités devaient être mises en place en 2020 après l'instauration d'un gouvernement de transition. «*Mieux vaut tard que jamais* ? s'est réjoui Oliver Mori, porte-parole du Parlement.

Pour les victimes, «*c'est évidemment un grand pas en avant. Mais beaucoup reste à faire* ». Avant tout, les commissions parlementaires doivent encore régler quelques détails, à commencer par la période sur laquelle les deux organes devront enquêter.

D'après Amnesty International, les dix années de guerre civile au Soudan du Sud ont fait environ 400 000 victimes. Il a recensé de nombreux abus allant du massacre à l'enrôlement d'enfants, les violences sexuelles, la torture, etc.

Yvette Reine Nzaba



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)*

*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)*



## UNIFFAC

# Le tournoi zonal U-20 repoussé au 21 septembre

Le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui devrait débiter le 11 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville, a été repoussé au 21 septembre, selon la dernière circulaire publiée par l'institution, le 5 septembre.

Le tournoi zonal met aux prises sept sélections des moins de 20 ans d'Afrique centrale et est qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 de la catégorie.

« Nous avons l'honneur de vous informer que le tournoi zonal U-20, Brazzaville 2024, comptant pour les éliminatoires de la CAN U-20 2025, initialement prévu du 11 au 25 septembre dans notre circulaire n° 14 du 30 juillet 2024 sera organisé du 21 septembre au 4 octobre à Brazzaville. Le calendrier des rencontres vous sera communiqué ultérieurement », précisé la circulaire signée par Martin Etonge, directeur exécutif.

Les sélections engagées sont réparties dans deux poules. Les Diables rouges du Congo sont logés dans le groupe A avec les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée



Rééditer l'exploit de 2022/Adiac

équatoriale et le Tchad.

Le groupe B mettra aux prises le Cameroun, le Gabon et la République centrafricaine (RCA). Les deux meilleures sélections de la compétition seront qualifiées pour la phase finale de la CAN. La dernière édition organisée à

Brazzaville en 2022 a été remporté par les Diables rouges. Le Congo et la RCA avaient validé leur qualification pour la CAN U-20 2023 disputée en Egypte. Le Cameroun et la RDC avaient respectivement occupé les troisième et quatrième places.

Dans cette compétition, les Congolais avaient été éliminés en quarts de finale par la Tunisie aux tirs au but 4-5 après un score de 3-3 au temps réglementaire. C'est, d'ailleurs, grâce à cette prestation que le Congo a participé aux derniers Jeux africains d'Accra, au Ghana.

Pour le tournoi de l'Uniffac qui se déroule pour la deuxième fois à Brazzaville, les ambitions sont les mêmes pour le Congo : se qualifier pour la phase finale de la CAN. Cette compétition sera très relevée.

James Golden Eloué

## FIN DU MATCH

## Didier Roustan, le journaliste du ballon rond, s'en est allé

Le «Ghislain Joseph Gabio Mougabio» français de l'encyclopédie du football, Didier Roustan, passé par TF1, France Télévisions, Canal et l'Equipe TV, amoureux de l'art du jeu, est mort le 11 septembre à 66 ans.

Didier Roustan avait en commun avec Ghislain Joseph Gabio Mougabio le fait d'aimer la République du Congo, où il est né en octobre 1957, d'être un enfant prodige du journalisme footballistique qui aura inventé une façon unique de parler du ballon rond par le biais de la presse.

Tout comme son homologue congolais, il distillait de sa voix chaude ses analyses fulgurantes et gouailleuses. Didier Roustan avait une marque de fabrique spéciale : parler du jeu comme d'un art sans jamais

oublier qu'il s'agit d'abord d'un jeu, faisant passer son irrévérance par une connaissance du foot aussi fine qu'encyclopédique.

Raconter le foot à hauteur d'homme, loin des statistiques, de la tactique et des ralents, tel était le mantra de ce romantique un peu libertaire qui parsemait ses commentaires de références musicales. Didier Roustan, dans ses diverses collaborations, a travaillé également pour le groupe Adiac TV / Les Dépêches de Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

**AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB) –  
RELANCE**

**I. Description du projet**

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MESRSIT), vise à :

- Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système ;

- Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations) ;

- Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

**II. Contenu du projet AMES**

Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes :

- Composante 1 : Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo ;
- Composante 2 : Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources ;

- Composante 3 : Gestion, accompagnement, partenariats.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de :

- Une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo

- Un laboratoire d'analyses physico-chimiques

- Un laboratoire d'analyses microbiologiques

- Un laboratoire d'analyses sensorielles

- Un local technique et un local de stockage

Il s'agira donc d'un bâtiment contenant une halle de technologie et des laboratoires dédiés à la transformation des bio-ressources et qui possède 3 vocations :

- L'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche ;

- L'appui aux formations agroalimentaires de l'UMNG via des travaux pratiques pour ses étudiants ; et

- L'appui aux filières locales avec la prestation de petite production.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants :

- Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades) ;

- Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail) ;

- Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse... ) ;

- Tubercules (farine, séchage, gâteaux... ) ;

- Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux... ) ;

- Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles) ;

- Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

**III. Intervenants**

Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MESRSIT et avec l'appui de l'Université Marien NGOUABI (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le personnel du CMVB.

Au total sept (07) postes sont à pourvoir dont six (05) sont ouverts pour le personnel déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso (UDSN) et un poste ouvert à tout candidat répondant aux critères de sélection.

Les postes à pourvoir sont les suivants pour les personnes déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou encore à l'UDSN :

- Directeur administratif et financier ;
- Responsable de la communication et de la documentation ;

- Responsable de la halle technologique ;

- Responsable du laboratoire de microbiologie ;

- Responsables des laboratoires d'analyse physicochimiques et d'analyse sensorielle ;

et

Les postes ouverts à tout candidat répondant aux critères sont les suivants :

- Directeur Général du centre ;
- Responsable de la Maintenance.

*NB :* Pour le poste de Directeur Général du centre, les candidatures venant des candidats déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou à l'UDSN sont prioritaires.

*NB :* Pour le poste de Directeur Général du centre, les candidatures venant des candidats déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou à l'UDSN sont prioritaires.

**IV-Attributions, responsabilités**

**1. Directeur général du centre**

**Titre :** Directeur général du centre

**Formation initiale :** Docteur en génie des procédés alimentaires ou discipline connexe

**Missions principales :**

**Fonction managériale**

- Planifie, supervise et coordonne les activités pour permettre d'assurer les différents services du centre ;

- Supervise et anime l'ensemble du personnel affecté au centre ;

- S'assure au quotidien du suivi du manuel des procédures administratif, financier et comptable, et du règlement intérieur du centre ;

- Centralise les demandes d'achat de fournitures, consommables, matières premières et planifie les achats ;

- Est responsable de l'exécution du budget prévisionnel et de sa préparation.

**Fonction développement commercial**

- Définit et développe l'offre de service ;

- Définit les modalités contractuelles ;

- Supervise la communication autour du centre ;

- Effectue une veille sur les opportunités de réponses à appel à projets et contribue à la rédaction des propositions ;

- Est en charge du développement des partenariats (entreprises, établissements ; d'enseignement supérieur, établissements de recherche congolais et internationaux).

**Fonction conseiller technique et formateur**

- Est responsable de l'appui à la formation initiale, de la formation continue et de l'appui aux entreprises et porteurs de projets.

**Qualifications**

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 7 en génie des procédés alimentaires ou disciplines connexes ;

- Avoir une expérience professionnelle de 7 ans au moins ;

- Expérience souhaitée dans l'industrie.

**Compétences attendues**

- Concevoir le programme d'appui à la recherche et à la formation ;

- Participer à l'identification d'un réseau d'experts internationaux ;

- Participer à la création d'un réseau d'expertises internationales ;

- Assurer une vision prospective et réflexive ;

- Maîtriser l'outil informatique ;

- Définir le dispositif de suivi-évaluation ;

- Animer le dispositif de suivi-évaluation ;

- Disposer de capacités managériales ;

- Savoir planifier des activités de recherche et de formation ;

- Maîtriser le cycle de gestion de projets (en particulier dans le domaine agro-alimentaire) ;

- Savoir effectuer une recherche active de financements ;

- Maîtriser le dialogue de haut niveau.

**2. Directeur administratif et financier**

**Titre :** Directeur administratif et financier

**Formation initiale :** Licence ou Master en administration des entreprises et gestion financière

**Missions principales :**

Sous la supervision du Directeur général ;

**Fonction administrative :**

- Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable ;

- Élabore et effectue le suivi des tableaux de bord ;

- Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire ;

- Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux ;

- Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables ;

- Gère les relations avec la banque ;

- Veille au respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

**Fonction financière :**

- Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre ;

- Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis ;

- S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses ;

- Gère la comptabilité et la trésorerie ;

- Négocie et gère les achats ;

- Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.

**Fonction ressources humaines :**

- Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;

- Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

**Qualifications :**

- Être titulaire d'un diplôme de Licence ou Mas-

ter en administration des entreprises et gestion financière ;

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

**Compétences :**

- Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires ;

- Maîtriser l'outil informatique ;

- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;

- Avoir des qualités d'organisation et managériales ;

- Savoir s'adapter ;

- Être autonome ;

- Avoir des aptitudes de travailler en équipe ;

- Exceller dans la négociation ;

- Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers) ;

- Être capable de gérer son stress.

**3. Responsable de la communication et de la documentation**

**Titre :** Responsable communication et documentation

**Formation initiale :** Licence ou Master information/communication avec compétences en informatique

**Missions principales :**

- Assure l'enregistrement des documents, leur consultation et leur prêt éventuel ;

- Gère les abonnements à des revues professionnelles permettant d'assurer une veille technologique ;

- Reçoit les visiteurs et sert de relais au service questions-réponses en constituant progressivement une base de données des personnes ressources par grand domaine de valorisation ;

- Prépare annuellement la liste des documents à acquérir ;

- Est en charge de la communication du CMVB et de son offre de service (organisation d'événements, mise à jour du site Internet, suivi du plan marketing etc.) ;

- Contribue à la recherche de prospects et clients potentiels du CMVB.

**Qualifications :**

- Être titulaire d'une Licence ou d'un de master en communication ;

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

**Compétences**

- Maîtriser l'outil informatique et la gestion/maintenance d'un site Internet ;

- Disposer d'excellentes compétences rédactionnelles ;

- Savoir gérer une bibliothèque et l'archivage ;

- Disposer de connaissances en marketing ;

- Être à l'écoute des usagers et de leurs besoins ;

- Disposer d'une aisance relationnelle ;

- Être force de proposition ;

- Savoir gérer l'événementiel (organisation logistique, budgétaire etc.).

**4. Responsable de la halle technologique**

**Titre :** Responsable de la halle technologique

**Formation initiale :** Technicien supérieur en IAA ou équivalent

**Missions principales :**

Sous la supervision du Directeur général,

#### Fonction commerciale

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des pilotes agroalimentaires ;
- Gère le planning de la halle ;
- Aide à la mise en place de modules de formation en lien avec le directeur du CMVB.

#### Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Appui technique auprès des entreprises et porteurs de projet accueillis ;
- Réalise des préséries pour le compte de tiers.

#### Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité de la Halle et responsable du processus d'accréditation/certification à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation des équipements pilotes de la halle de technologie agroalimentaire et des utilités ;
- Prépare les équipements avant utilisation ;
- Réalise l'entretien et la maintenance (niveau 1 et 2) des équipements pilotes de la halle de technologie agroalimentaire et des utilités :
  - Vérifie la remise en état initial des équipements après utilisation, notamment en matière de nettoyage (maintenance de niveau 1) ;
  - Réalise les dépannages et enregistre par écrit l'historique des dépannages pour chaque équipement ;
  - Prépare la liste des pièces d'usure et des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle des équipements ;
- Prépare les commandes en matière d'achat de matières premières ;
- Dispose d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Maîtrise l'outil informatique ;
- Dispose d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité.

#### Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur ou ingénieur d'ingénieur en IAA ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

#### Compétences

- Dispose d'un goût avéré pour le travail manuel ;
- Être dynamique et disposer d'une curiosité intellectuelle ;
- Démontrer une grande polyvalence ;
- Dispose d'une bonne capacité d'adaptation ;
- Être capable de travailler en équipe.

#### 5. Responsable du laboratoire de microbiologie

**Titre :** Responsable du laboratoire de microbiologie

**Formation initiale :** diplôme d'au moins de Technicien Supérieur en microbiologie alimentaire ou équivalent

#### Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

#### Fonction commerciale :

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire ;
- Gère le planning du laboratoire ;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sureté/qualité

des aliments.

#### Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers ;
- Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

#### Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils des laboratoires ;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires :
  - Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats ;
  - Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire ;
  - Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

#### Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur en microbiologie alimentaire ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

#### Compétences

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Savoir planifier les activités ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

#### 6. Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle

**Titre :** Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle

**Formation initiale :** diplôme d'au moins de Technicien supérieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent

#### Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

#### Fonction commerciale :

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires ;
- Gère le planning du laboratoire ;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la physico-chimie et l'analyse sensorielle des aliments.

#### Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Prépare les appareils avant utilisation ;

- Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

#### Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées en vue de l'opérateur ;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires :
  - Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.) ;
  - Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.

#### Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

#### Compétences

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Savoir planifier les activités ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

#### 7. Responsable de la maintenance

**Titre :** Responsable de la maintenance

**Formation initiale :** Technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur électromécanique

#### Missions principales :

#### Fonction de suivi de la maintenance des équipements et du bâtiment

- Élabore le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités et la sécurité ;
- Réagit en cas de panne grave pour résoudre les problèmes rapidement ;
- Gère le parc matériel et de pièces de rechange ;
- Contrôle les interventions réalisées ;
- Coordonne les travaux de nettoyage du centre ;
- Effectue l'entretien et la maintenance des équipements ;
- Identifie les solutions techniques d'amélioration des équipements et installations ;
- Participe aux actions qualité et à la conception des nouvelles installations ;
- Assure la gestion documentaire technique.

#### Fonction de planification

- Gère les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance ;
- Contribue à l'élaboration du budget maintenance.

#### Fonction de sensibilisation

- Apporte aux équipes du CMVB un appui technique ;
- Sensibilise et forme le personnel à la maintenance de premier niveau.

#### Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur en électromécanique ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

#### Compétences :

- Réaliser des diagnostics sur les dysfonctionnements ;
- Détecter l'origine de la panne ;
- Réparer les machines ;
- Organiser les opérations de maintenance ;
- Assister les services de l'entreprise ou des clients ;
- Maîtriser l'informatique industrielle ;
- Maîtriser les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur ;
- Connaître les normes de sécurité et de qualité ;
- Analyser des données de maintenance ;
- Mettre en place des procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

#### VI. Lieu d'affectation

Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

#### VII. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants :

- le curriculum vitae bien détaillé ;
- la lettre de motivation à adresser à Madame le Point focal du projet AMES ;
- la ou les copies des attestations de l'employeur ;
- la liste indiquant 3 personnes de référence ;
- le (s) copies des diplômes requis.

#### VII. Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB

L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Le Directeur du CMVB sera à son tour évalué par un comité qui sera mis en place par le MESRSIT. Les résultats de ces évaluations seront communiqués à l'AFD pour information.

#### VIII. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera de la manière suivante : Un comité sera chargé de la sélection et de l'analyse des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

#### IX. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les candidatures peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse mail suivante [cmvbames@gmail.com](mailto:cmvbames@gmail.com) au plus tard le 25 septembre 2024 à 16 heures 00 min (heure de Brazzaville). En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Madame Jocelyne DHELLOT ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mails suivantes : [dhellotj@gmail.com](mailto:dhellotj@gmail.com) ; [alan.mafouta@expertisefrance.fr](mailto:alan.mafouta@expertisefrance.fr).

**Le Point focal du projet AMES,  
Jocelyne DHELLOT**

## DISPARITION

## L'artiste peintre Annie Moundzota a tiré sa révérence

L'annonce de la mort de l'ancienne élève de l'École de peinture de Poto-Poto, Annie Moundzota, a été faite par l'association des peintres de cette école présidée par Sylvestre Mangouanza et le bureau de l'Association des femmes peintres du Congo (AFPC).

L'ancienne artiste peintre de l'École de peinture de Poto-Poto et membre de l'AFPC a trouvé la mort le 8 septembre, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, des suites d'une longue maladie, notamment d'un accident vasculaire cérébral dévastateur qui l'avait déjà immobilisée.

Talenteuse, l'artiste plasticienne Annie Moundzota a beaucoup voyagé à travers le monde pour exposer ses belles œuvres d'art. Rhode Bath-Schéba Makoumbou, son amie et collègue, qui a beaucoup travaillé et voyagé avec elle, a déploré cette perte. « Une bien triste nouvelle. Mon amie et collègue artiste plasticienne, Annie Moundzota, est décédée le 8 septembre au CHU de Brazzaville. Je garde d'elle beaucoup de souvenirs importants de toutes nos expositions collectives organisées avec succès au Congo, au Gabon, en France et en Belgique, au début des années 2000 », a-t-elle écrit sur son compte Facebook.

Annie Moundzota N'Diye est née en 1967 à Brazzaville. Après ses études primaires et



secondaires, elle entre à l'École de peinture de Poto-Poto et à l'atelier de Trigo Piula. Très

vite, son vieux rêve se réalise, c'est l'éclosion de sa carrière de peintre. Elle a participé à plu-

sieurs expositions nationales et internationales à Brazzaville, New York, Washington, Li-

moges, Lyon, Besançon, Libreville et Bruxelles. Elle a obtenu le prix de la promotion féminine à Brazzaville en 1994, le prix du Crédit lyonnais à la septième biennale des arts bantous en 2002.

L'artiste plasticienne qui a marqué de son empreinte la peinture congolaise a peint le vécu de la femme africaine dans l'effort, la beauté, la maternité et l'amour. Son œuvre réaliste et cubiste est caractérisée par un chromatisme puissant, une créativité personnelle, un « exotisme » naturel. Certains de ses sujets se dégagent sur fond de feuilles de bananiers stylisées sont particulièrement attractifs. Avant de tirer sa révérence, Annie Moundzota peignait sur toile encollée de sciure de bois, ce qui donnait à ses œuvres une profondeur et une densité particulière (Source : site web d'Africultures). Notons que la veillée mortuaire de l'artiste peintre Annie Moundzota se tient au n°7 de la rue Bofili, Mazala - Moukondo (Référence Agence Océan du Nord). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## EVOCATION

## Henri Lopes aurait eu 87 ans ce 12 septembre

À la veille de la date anniversaire de la naissance d'Henri Lopes, la famille, par la voix de sa veuve Christine Lopes, rappelle qu'elle ne « l'oubliera jamais ».

Point d'oubli pour Henri Lopes, né le 12 septembre 1937 à Léopoldville, à l'époque où la République démocratique du Congo s'appelait Congo belge, et mort le 2 novembre 2023 à l'Hôpital de Suresnes, dans les Hauts de Seine en France.

Indépendamment des siens ainsi que des nombreux amis qui l'ont aimé et, à l'évidence, le regretteront à jamais dans leur cœur meurtri, l'oubli ne trouvera point de place pour ce diplomate et homme politique congolais, qui plaçait au-dessus de tous les métiers qu'il exerçait celui de l'écriture, grâce aux riches œuvres littéraires qu'il nous a laissées. Il aura pratiqué tout au long de sa vie, avec une constance et une ardeur sans cesse renouvelée, le métier d'écrivain lui ayant permis de devenir une des figures marquantes



Henri Lopes lors d'une des tables rondes sur le stand "Livres et auteurs du Bassin du Congo" / Les Dépêches de Brazzaville

de la littérature congolaise et francophone.

Son œuvre est constituée d'une douzaine de livres, majoritairement des romans, parmi lesquels son fameux *Le Pleurer-rire* (Présence africaine, 1982), même si un essai (*Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, Gallimard, 2003) et un récit autobiographique (*Il est déjà demain*, JC Lattès, 2018) ponctuent la liste de ses fictions. Doublement métis par ses parents qui l'étaient déjà eux-mêmes, issu, comme on le dit communément, « des deux rives du majestueux fleuve Congo », citoyen du monde avant tout, l'homme a fait de la diversité des origines, de l'appartenance choisie à divers lieux et cultures et de la pluralité des idées, la grande affaire de sa vie.

Pourtant, dans sa vie active, il

avait exercé en tant que professeur d'histoire; directeur de l'Enseignement; ministre de l'Education nationale; ministre des Finances; ministre des Affaires étrangères; Premier ministre; haut représentant à l'Unesco et ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en France.

En cette période de rentrée littéraire, déjà un an après son décès, le rire de son ouvrage du « Pleurer-rire » résonne encore et pour longtemps dans les mémoires des amoureux des livres à travers le monde. Du Salon africain de Genève, Henri Lopes conseillait l'auditoire venu suivre sa table ronde de se référer à ses écrits où, semble-t-il, « on croit qu'on est encore hier dans l'interprétation du monde, hélas, on s'aperçoit qu'on est déjà demain ».

**Marie Alfred Ngoma**